Juillet/
août/septembre
2016

Vivre Quimperlé

Le magazine de votre Ville | Bevañ.kemperle

www.quimperle.fr

Dossier

Les berges de l'Isole

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Stop on ralentit !

PORTRAIT

Cécile Berthelot nous raconte Quimperlé

Kersalé et le « Chemin bleu » des berges de l'Isole. Thersiquel, artiste photographe, et son regard sur la Bretagne « À hauteur d'homme » aux Ursulines. La « Chimère » du festival des Rias, entre Ellé, Isole et Laïta…
Autant d'initiatives et d'événements qui illustrent notre volonté de faire rayonner notre cité.
Quimperlé est une ville où il fait bon vivre toute l'année et où l'été y est particulièrement riche sur le plan culturel et festif, entre les mercredis musicaux, le cinéma dans la prairie et toutes les manifestations que nous devons aussi à la dynamique des bénévoles associatifs.
Notre ville, au patrimoine naturel et bâti exceptionnel, niché au cœur du Pays de Quimperlé, territoire ô combien attractif, peut et doit devenir une destination touristique incontournable en Finistère.

Quimperlé, cité attractive

Avec les commerçants, que nous voulons accompagner et soutenir toujours plus fortement, et notre office de tourisme intercommunal « Quimperlé Terre Océane », nous voulons être à la hauteur de cette ambition créatrice de richesses et d'emplois.
Le timbre postal, reconnaissance nationale de la beauté de notre cité, va aussi faire mieux connaitre Quimperlé.
Et nous pouvons également nous réjouir des travaux conséquents engagés à la gare. Ces aménagements vont améliorer la desserte quotidienne de notre ville et son attractivité pour les touristes comme les investisseurs et entrepreneurs séduits par notre cadre de vie et la qualité des services à disposition : la gare bien sûr, mais aussi l'hôpital, les collèges et lycées…
Bel été à vous toutes et tous !

Michaël Quernez Maire de Quimperlé Maer Kemperleé

Kersalé hag an « Hent glas » a-hed glannoù an Izol. Tersikell, an arzour luc'hskeudenner, hag e sell war Breizh « En uhelder gant an dud » en Ursulinezed. Ar « Gimera » e Festival an Aberioù, etre an Ele, an Izol hag al Laeta…
Sed aze oberoù hag abadennoù hag a ziskouez pegen mennet omp da lakaat hor c'humun da skediñ.

Kemperle, ur gêr dedennus

Kemperle zo ur gêr m'eo brav bevañ a-hed ar bloaz ha m'eo puilh-kenañ an traoù war dachenn ar sevenadur hag ar gouelioù, etre Merc'hervezhioù ar sonerezh, ar sinema er prad hag an holl abadennoù a zo bet krouet ivez gant tud a-youl vat ar c'hevredigezhioù, startijenn gante.
Hor c'humun, dibar he savadurioù hag he natur, tamolodet e kalonenn bro Kemperle, ur c'horn-bro dedennus-kenañ, a c'hall hag a rank dont da vezañ ul lec'h dibar evit an douristed e Penn-ar-Bed.
Gant ar genwerzherien, hon eus c'hoant da harpañ ha da sikour muioc'h bepred, hag hon Ofis etrekumunel an Douristed « Kemperle Douar war vord ar Mor », hon eus c'hoant da vezañ barrek da grouiñ pinvidigezhioù hag implijoù.
An timbr zo bet embannet gant ar Post, evel anaoudegezh vroadel evit kaerded hor c'humun, zo o vont da lakaat anavezout Kemperle gwelloc'h ivez.
Ha gallout a reomp ivez bezañ laouen gant al labourioù bras a zo bet boulc'het er gar. Emañ al labourioù-se o vont da wellaat an tremenerezh bemdez en hor c'humun ha d'ober dezhi bout dudiusoc'h evit an douristed, koulz hag evit ar bosterien hag an embregerien hoalet gant hon endro buhez hag ar servijoù a-zoare a gaver e kêr : ar gar, evel-just, hag ivez an ospital, ar skolajoù hag al liseoù…
Hañvezh laouen deoc'h-holl !

S'informer

P3 SPORT
À l'unanimité, vive le synthétique !

P4 SEMAINE BLEUE
À tout âge faire société

P5 JUMELAGE
Un cadeau d'anniversaire quimperlois

Dossier

P6 URBANISME
À LA RECONQUÊTE DES BERGES DE L'IS OLE
Éléments incontournables de la ville, les rivières qui traversent Quimperlé sont aussi belles que tumultueuses. Des travaux et aménagements réalisés permettront aux Quimperlois de se réapproprier cet espace naturel.

Portrait

P10 CÉCILE BERTHELOT,
Guide conférencière

Habiter le territoire

P12 QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ
TBK, le réseau de transport collectif

Entreprendre

P14 COMMERCES
« Bio & local, c'est l'idéal !»

Vivre votre quartier

P15 SÉCURITÉ ROUTIÈRE
Stop ! On ralentit !

Débattre

P16 **Quimperlé enMarche. Majorité municipale.**
Équipe de rassemblement « Ensemble osons Quimperlé »

Raconter

P17 PATRIMOINE
Il était une fois la Maison des Archers

Sortir

P18 **Visites, Fête de l'eau, Cinéma dans la prairie, Les mercredis musicaux, Les Rias…**

Vivre Quimperlé
Hôtel de ville – 29391 Quimperlé Cedex
Tél. 02 98 96 37 37 - Fax 02 98 96 37 39
Directeur de la publication : Michaël Quernez
Crédits photos : Service communication (sauf mention contraire) / **Comité de rédaction :** Nadine Constantino, Pascale Douineau, Danièle Kha, Cécile Peltier, Michaël Quernez, Patrick Tanguy / **Rédacteurs :** Mathieu Prigent et Cécile Rio, Services municipaux / **Réalisation :** Acis&Galaté / Imprimé à 6 900 exemplaires sur papier recyclé avec des encres végétales / **Édition :** Ville de Quimperlé

Sport

À l'unanimité, vive le synthétique !

BIENTÔT 1 AN QUE LE TERRAIN SYNTHÉTIQUE DU STADE JEAN CHARTER A ÉTÉ INAUGURÉ. À L'HEURE DU PREMIER BILAN, LES RETOURS SONT TRÈS POSITIFS. ÇA ROULE !

Depuis la mise en service du terrain synthétique au stade Jean Charter, le planning d'occupation affiche complet. Le remplacement du terrain en herbe a permis d'augmenter considérablement le temps de pratique et de diminuer le coût de fonctionnement. À titre d'exemple, il faudrait aujourd'hui 8 terrains en herbe pour offrir un taux de fréquentation identique au nouvel équipement. « Nous avons joué sans interruption toute la saison alors que les années précédentes, nous avions dû interrompre le jeu l'hiver à cause des terrains gorgés d'eau. La qualité du revêtement est également appréciable » se réjouit Gwénael Pothier, Président du FC Quimperlé. « La mise en place des deux vestiaires supplémentaires et les abords du stade bitumés participent aussi au confort des joueurs. »
Les retours sont tout aussi positifs chez les voisins de l'USQ. Ainsi, même les vétérans du club ont totalement adopté le synthétique aujourd'hui alors qu'ils étaient très réservés avant d'y jouer.

Un entretien optimisé

Dans l'équipe des espaces verts municipaux, la satisfaction est aussi au rendez-vous. Le temps d'entretien par heure d'utilisation est en baisse.
En comparaison des ratios temps d'utilisation/temps d'entretien des deux surfaces, alors qu'une heure de fréquentation du terrain synthétique nécessite 5 minutes d'entretien il faut compter 40 minutes pour un terrain végétal.
Ses économies de temps permettent au service de s'orienter vers un entretien plus qualitatif des terrains en herbe.
Au nettoyage hebdomadaire du synthétique, il faut toutefois rajouter la prestation annuelle d'une entreprise extérieure pour le décompactage et la recharge en granulats
L'utilisation du terrain synthétique, surtout en période hivernale, permet d'alléger la pratique sur les terrains enherbés et de réduire d'environ d'un tiers les interventions d'entretien sur ces surfaces. Enfin, le synthétique permet une économie de 6000 € sur l'achat d'intrants comme les engrais, la peinture pour le marquage et l'arrosage.
Le seul bémol de cet équipement semble se situer au niveau des pieds des joueurs qui peuvent surchauffer en période chaude.
Augmentation du temps d'utilisation (autour de 40 heures par semaine) et baisse des coûts de gestion, le nouvel équipement gagne le match haut la main ! ●

L'AVAP, ça continue !

La commission locale de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine s'est réunie le mardi 24 mai 2016. Elle est composée de 23 personnes dont des membres du Conseil municipal, des représentants des services de l'État, des personnes qualifiées de la société civile avec l'appui de l'agence Forest-Debarre, architecte du patrimoine, M. Garos, architecte paysagiste et urbaniste ainsi que Mme Herbaut, historienne du patrimoine. Cette rencontre a permis de valider le diagnostic urbain, architectural, urbain et paysager, l'approche environnementale ainsi que le projet de périmètre élaboré par les différents bureaux d'étude. ●

3 000 euros

C'est le coût pour l'année 2015 des dégradations du mobilier urbain, des aires de jeux pour enfants, du vol de traverse … Les incivilités de quelques-uns pèsent sur le budget de toute la collectivité. ●

Hélicoptère, dromadaire ou cheval de course, les enfants n'ont plus qu'à choisir leur place sur le carrousel installé place Charles De Gaulle ! Venez profiter de ce voyage féérique jusqu'au mois de janvier.

La médiathèque grande ouverte !

En septembre, ça bouge à la médiathèque. Horaires d'ouverture élargis, réorganisation de l'accueil, centralisation des prêts, on change les habitudes ! Dès le mardi 13 septembre, la médiathèque de Quimperlé ouvre encore plus grand ses portes. Avec 13 heures d'ouverture supplémentaires par semaine, l'accès à la culture se renforce. Il sera à présent possible de venir bouquiner à la pause déjeuner, les vendredis et samedis midis ! Les prêts et les retours seront centralisés au rez-de-chaussée. Plus besoin de monter à l'étage pour rendre ses DVD ! L'automatisation des prêts va permettre aux agents d'être plus disponibles pour vous conseiller et vous accompagner dans vos recherches. Pour permettre cette accessibilité, des aménagements sont indispensables. La médiathèque sera fermée du mardi 16 août au lundi 12 septembre. Autre nouveauté : la carte unique ! Fini le calcul des supports, vous pourrez dès le 19 septembre emprunter 10 documents par carte à la médiathèque de Quimperlé et 10 autres documents dans le réseau des bibliothèques du territoire. Pour accompagner cette rentrée exceptionnelle, vous pourrez découvrir l'exposition « Histoires de vécu » de Marie-France Dubromel.

Consultez
les nouveaux horaires sur www.quimperle.fr

Demandez votre timbre !

Depuis le 17 juin, il est possible de timbrer son courrier aux couleurs de Quimperlé ! Émis nationalement, le timbre postal quimperlois a été créé par le graveur Christophe Laborde-Balen selon le procédé de la taille-douce. Il représente l'abbaye Sainte-Croix, la Maison des Archers et le sonneur de bombarde Matilin an Dall et fait référence aux patrimoines et à l'histoire de la Ville. Démarche initiée en 2010, la persévérance de la Ville va permettre de faire parler de Quimperlé à travers les correspondances. À vos stylos !

Semaine bleue

À tout âge faire société

QUE L'ON SOIT ENFANT OU ADULTE, IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR PARTICIPER À LA VIE SOCIALE DE SON TERRITOIRE. ORGANISÉE TOUS LES ANS, LA SEMAINE BLEUE MET EN AVANT LES ÉCHANGES ENTRE LES GÉNÉRATIONS, RENDEZ-VOUS À QUIMPERLÉ DU 10 AU 16 OCTOBRE 2016.

Aujourd'hui, 25% des français de plus de 75 ans souffrent d'isolement. Comme le dit Bernadette Puijalon, anthropologue et marraine de la Semaine Bleue 2016, les personnes âgées ont davantage « besoin de liens que de biens ». La Semaine bleue est l'occasion de permettre échanges et partage entre générations. Cette année, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Quimperlé a décidé de décliner la thématique nationale « À tout âge faire société » en travaillant autour de la mémoire.

La mémoire dans tous ses états

La mémoire, qu'est-ce c'est ? Comment fonctionne- t-elle ? Comment la conserver ? Comment transmettre aux jeunes les souvenirs des aînés ? Il n'est pas question ici d'aborder le thème de la mémoire uniquement du point de vue de la maladie, mais plutôt de développer les échanges entre les générations. Mémoire de la Ville, mémoires des quartiers, un travail sera mené entre les collégiens de La Villemarqué et les personnes âgées. Sur la base de photos prêtées par la médiathèque, les élèves vont faire parler les aînés pour collecter les anecdotes d'antan et ainsi transmettre leurs souvenirs, leurs histoires. Une restitution du travail mené est prévue lors de la Semaine bleue.
Pour les gourmets, la mémoire gustative sera également appréciée lors d'ateliers de cuisine en lien avec l'IME et le lycée Roz-Glas. Théâtre, cinéma et conférence avec le Docteur de Ladoucette seront également au programme.

Renseignements :
La semaine bleue se déroulera à Quimperlé du lundi 10 au dimanche 16 octobre. Inscriptions pour les Quimperlois à partir de 60 ans au Coat-Kaër les vendredis 9, 16, 23 et 30 septembre de 9h à 12h. Vous pourrez également vous inscrire pour le repas des anciens qui aura lieu le samedi 3 décembre au Coat-Kaër ou demander votre colis de Noël. Toutes les informations auprès du CCAS : 02 98 96 37 57

Une rentrée en fanfare !

Que vous soyez chanteuse, danseur, trompettiste, pianiste… la rentrée du Conservatoire se fera à partir du lundi 12 septembre. Afin de préparer au mieux votre année artistique, une rencontre entre parents et professeurs est organisée du mardi 6 septembre au jeudi 8 septembre selon les disciplines. Avis aux ténors et barytons, les deux chœurs recherchent des voix masculines. 1,2,3,4 …. !

Plus d'informations
Sur le site www.quimperle.fr

Jumelage

Un cadeau d'anniversaire quimperlois

DÉJÀ 50 ANS QUE QUIMPERLÉ EST JUMELÉE AVEC GEILENKIRCHEN EN ALLEMAGNE. INVITÉS À CÉLÉBRER CET ANNIVERSAIRE, LES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE ONT OFFERT AUX AMIS ALLEMANDS UN VITRAIL SYMBOLISANT L'AMITIÉ ENTRE LES DEUX VILLES.

Pour cet événement spécial, la Ville de Quimperlé a choisi de mettre en avant l'artiste quimperloise Julie Garcia.
« Ce travail est une création participative avec la Ville, l'idée était de personnaliser le lien entre les deux cités ».
Avec l'aide de Pascale Douineau, adjointe au Maire, en charge notamment des jumelages et coopérations, l'idée d'une création à partir d'une sélection de photographies représentant les deux villes s'est imposée.
« J'ai alterné ces images dans la frise du milieu et ai intégré une reproduction de la charte du jumelage signée il y a 50 ans ! Le bleu dominant du vitrail fait référence aux 3 rivières de Quimperlé et l'inscription des noms des deux villes marquent leur rapprochement. »
Pour la confection du vitrail, l'artiste verrier manie la technique traditionnelle du XII[e] siècle avec des cuissons successives. Entre la conception du graphisme et l'assemblage des verres soufflés, il a fallu environ 2 mois pour faire naître cette œuvre originale.
« Cette création a été réalisée de manière collaborative pour la recherche d'éléments et en même temps, la Ville m'a fait confiance pour le graphisme ».

Le vitrail quimperlois est à présent suspendu dans l'une des salles de la mairie de Geilenkirchen.
Un souvenir laissé en Allemagne avant de célébrer les noces d'or du jumelage dans un an à Quimperlé !

Retrouvez Julie Garcia,
artiste verrier, à l'Atelier 11 rue Savary à Quimperlé. contact@endroit-en-verre.fr
www.endroit-en-verre.fr

Une procédure allégée pour la reconstruction de l'IME

En août 2015, l'Institut Médico-Éducatif de Quimperlé a été partiellement détruit par les flammes.
En vue de réhabiliter le site, l'Association pour Adultes et Jeunes Handicapés du Finistère (APAJH) a présenté son projet de reconstruction.
Les parcelles concernées sont situées au 142, rue de Moëlan à Quimperlé et englobent les espaces occupés actuellement par les locaux de l'Institut Médico-Educatif, propriétés de la Ville de Quimperlé ainsi que des terrains agricoles. La loi Barnier, du 2 février 1995, impose pour toute construction ou aménagement un recul de 100 mètres par rapport à l'axe de la RN 165. Certaines parcelles sont totalement ou partiellement concernées par cette disposition. Or la restructuration de l'Institut Médico-Educatif nécessite l'utilisation de ces espaces inconstructibles notamment pour l'accès et la création de places de stationnement.
La Ville a donc entamé une procédure de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme justifiée par le fait que ce projet présente un intérêt général et ne porte pas atteinte à l'économie générale du Projet d'Aménagement et de Développement durable. À cet effet, une délibération a été validée par le conseil municipal du 18 mai 2016.

Urbanisme

À la reconquête des berges de l'Is ole

Le chemin bleu illumine les berges de l'Isole de la tombée de la nuit au lever du jour.

ÉLÉMENTS INCONTOURNABLES DE LA VILLE, LES RIVIÈRES QUI TRAVERSENT QUIMPERLÉ SONT AUSSI BELLES QUE TUMULTUEUSES. SI LES DIFFÉRENTES CRUES LAISSENT UN SOUVENIR DOULOUREUX DE L'ISOLE, LES TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS PERMETTENT AUX QUIMPERLOIS DE SE RÉAPPROPRIER CET ESPACE NATUREL. CRÉATION D'UNE PROMENADE LE LONG DE LA RIVIÈRE, AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS COLORÉS ET MISE EN LUMIÈRE CRÉATIVE, UN NOUVEAU LIEU DE VIE VOIT LE JOUR EN PLEIN CŒUR DE LA VILLE.

24 décembre 2013, les caméras des chaînes télévisées sont braquées sur les crues de Quimperlé. Une maison s'effondre. La ville aux multiples patrimoines fait face à cette nature qui reprend ses droits dans la cité.
Déjà fortement touchée en 2000, Quimperlé subit les tempêtes à répétition de 2013 et 2014 qui ont entraîné en Bretagne une série de montée des flots et de saturation en eau des sols. Les bassins versants de l'Isole et de l'Ellé sont particulièrement touchés par ces phénomènes. L'état de catastrophe naturelle est reconnu à trois reprises.
L'effondrement de la maison dans l'Isole modifie le profil hydraulique du cours d'eau et les crues suivantes creusent l'ensemble des murs de soutènement destinés à retenir les rives. Les fondations des habitations situées en rive droite sont fragilisées et certaines d'entre elles sont évacuées en février 2014. L'obstruction de l'Isole pourrait conduire à un risque de montée des eaux supplémentaire. Des études sont alors menées pour définir les mesures à prendre à court et moyen termes. Un plan d'actions est mis en place.

Des berges sauvegardées

Entre mai 2014 et le printemps 2016, le paysage de l'Isole a connu différents visages. Son assèchement à trois reprises a permis de définir la nature des travaux et d'installer les chantiers. Une attention particulière a été apportée à la préservation des poissons en lien avec l'Association AAPPMA de Quimperlé et la Fédération de Pêche du Finistère. Forage, enrochement, démolition, ferraillage et bétonnage, les corps de métiers et les entreprises se sont relayés pour assurer la bonne tenue du chantier sous le regard et le contrôle assidu de Daniel Le Bras, conseiller municipal délégué à l'eau et à la lutte contre les inondations, et Gérard Jambou, conseiller municipal délégué aux travaux, réseaux, voirie et salubrité publique. Pour réaliser les travaux, certaines parcelles le long des berges ont dû être rachetées rue de Quimper. Les habitations privées le long de cette rue ont été confortées par la technique du jet-grouting, le mur bordant le parking Isole Sainte-Croix a été reconstruit et deux maisons le long de l'Isole démolies.
Ces travaux ont été l'occasion de réaliser un passage piétonnier pour rejoindre la place Isole et

Les services municipaux sont mobilisés autour de ce projet. Ici, un serrurier de la Ville en pleine fabrication d'un potelet

© Jean-Claude Pellant

3 questions à

Michel Forget
adjoint au Maire en charge de la politique de la Ville, de l'urbanisme et de l'environnement

L'AMÉNAGEMENT DES BERGES S'INTÈGRE DANS L'ÉTUDE URBAINE DE LA BASSE VILLE, QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

L'étude urbaine a vocation à aménager la basse ville est valorisant ses caractéristiques patrimoniales. L'amélioration de la qualité de vie des Quimperlois est essentielle. Le souhait est de faire vivre la ville en permettant aux habitants de s'approprier l'espace public comme par exemple en créant une promenade le long des berges de l'Isole.
L'aménagement de la place Isole Sainte-Croix avec la suppression de l'ilôt central va également permettre de programmer des événements faisant vivre le quartier et la ville. Un spectacle prendra place cette année dans le cadre des Rias.

L'AIRE PIÉTONNE VA FAVORISER LA PROMENADE ET LA FLÂNERIE EN VILLE, A-T-ELLE D'AUTRES UTILITÉS ?

L'espace piétonnier qui a été créé permet de rejoindre facilement les commerces place Hervo ou le cinéma, ainsi que le marché du dimanche autour des halles. Nous sommes très attachés à la préservation des commerces en centre-ville. Le Conseil municipal du 18 mai dernier a d'ailleurs voté l'achat de deux immeubles place Hervo afin de favoriser l'installation de nouveaux commerces.

EST-CE QUE D'AUTRES ACTIONS SONT PRÉVUES POUR EMBELLIR LA BASSE VILLE ?

L'embellissement du centre-ville participe à son attractivité. Nous souhaitons étendre cette zone mais cela passe aussi par un investissement des propriétaires privés.
Pour ce faire, nous pouvons aider ceux qui le souhaitent à réaliser le ravalement du bâtiment ou d'autres opérations d'embellissement comme le remplacement de menuiseries extérieures. Sur critères, la Ville peut participer à la prise en charge de ces travaux à hauteur de 30% d'un montant plafonné et 20% pour les menuiseries. Avec l'aide d'une coloriste, les couleurs choisies permettent de conserver une harmonie dans la ville.

la place Isole Sainte-Croix et ainsi mettre en valeur le lavoir situé rue de Quimper. En décembre 2015, les travaux de sauvegarde des berges sont terminés et laissent place à la réfection des voiries et à l'aménagement paysager des rives droite et gauche.

Promenons-nous sur les berges

Les travaux nécessaires de sauvegarde des berges ont été l'occasion de réaménager cet espace en centre-ville. L'idée est de permettre aux habitants de se réapproprier ce secteur abîmé par les crues. Lieu de promenade, de détente, les abords de la rivière s'embellissent et favorisent la rencontre, le bien-vivre.
En lien avec l'étude urbaine menée en basse-ville, des propositions ont été faites pour valoriser la richesse des patrimoines bâtis et naturels quimperlois, et participer au renforcement de l'attractivité du secteur de la basse-ville. La circulation piétonne à présent possible le long de l'Isole, tout le monde peut profiter pleinement de la balade entre la place du Barzaz Breizh et la rue Isole dans un cadre végétalisé.
Le point d'orgue réside dans la mise en valeur du patrimoine qui insuffle un dynamisme contemporain au cœur de la ville historique. Pour ce faire, la Ville a fait appel à l'artiste plasticien Yann Kersalé qui a créé un parcours artistique de lumière, un chemin bleu, rythmé par les ombres des passants du crépuscule à l'aube.
Au-delà de l'œuvre artistique, la mise en valeur des berges s'inscrit dans une démarche de développement durable. En effet, attentive à la consommation d'énergie le « parcours géopétique » est réalisé avec des lampes leds permettant de réduire la consommation.
Les berges de l'Isole réaménagées, d'autres projets sont déjà engagés. Des travaux auront en effet lieu sur le bras de décharge pour pouvoir prolonger la marche sur les bords de l'Ellé et créer un lien du pont Salé au pont Lovignon. ●

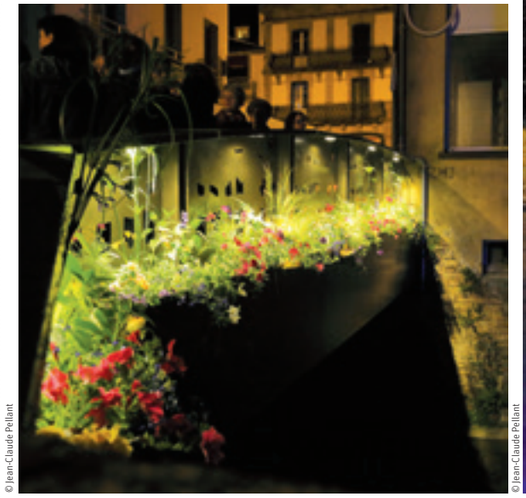

© Jean-Claude Pellant

© Jean-Claude Pellant

« Quitte à fa ire une installation, autant qu' elle soit visible au fil des saisons ! »

Yann Kersalé

Zoom

Un spectacle permanent de couleurs

Si le bleu domine les berges pendant la nuit, au lever du jour c'est un ballet de couleurs qui rentre en scène. Le volet paysager de ce projet a été mené avec enthousiasme par le service des espaces verts de la Ville. Son élaboration répond aux exigences de l'architecte des bâtiments de France, le lieu étant situé en zone classée. La commande ? Mettre en valeur le minéral par un fleurissement dense tout en laissant voir à la fois l'Isole et le mur qui surplombe les berges. Sur le cheminement, un gazon de bonne qualité a été planté pour séparer l'allée piétonne du massif qui est ainsi protégé. « Le gazon crée une zone visuellement lisse et rectiligne par rapport au massif composé d'arbustes, de graminées et de vivaces. Ce dernier sera renforcé à l'été et à l'automne par des plantes bisannuelles » confie, passionné, David Simon, responsable du service des espaces verts. « L'idée est d'avoir un spectacle permanent de couleur ».
À fleurissement dense, entretien dense ! En effet, en cohérence avec la stratégie des espaces verts, le fleurissement est horticole en centre-ville. Dans cet environnement soigné, le gazon est entretenu tous les 15 jours et le massif toutes les 3 semaines offrant ainsi une promenade plus agréable. Enjambant la rivière, le fleurissement du Pont Salé s'est fait en lien avec Yann Kersalé.
Vient alors l'habillage du talus rue de Quimper. L'accessibilité à ce terrain étant limité, le choix s'est porté sur la plantation de végétaux très denses, des plantes tapissantes et des graminées recouvrantes. Sur une bâche bio-dégradable, un jeu de feuillage habille la surface en s'intégrant harmonieusement dans le décor. Enjambant la rivière, le fleurissement du Pont Salé s'est fait en lien avec l'artiste plasticien Yann Kersalé. En concertation, des plantes très graphiques dessinant des lignes verticales et des courbes descendantes ont été choisies pour habiller le Pont Salé de taches de couleur. Si le rendu émerveille le passant, « les agents du service ont également aimé travailler sur ce projet qui fait partie des aménagements de qualité ».

4 questions à

Yann Kersalé, une immersion à Quimperlé

© Anne de Vandière

Daniel Buren dit de lui qu' « il est l'un des plus talentueux metteur en lumière du moment ».
À contempler le cheminement autour du port de Saint-Nazaire, l'illumination du MuCEM à Marseille ou encore l'éclairage de la place de la République à Paris, c'est avec audace et ambition que la Ville de Quimperlé a imaginé une mise en valeur de ses berges par Yann Kersalé. Originaire de Douarnenez, la cité aux trois rivières n'était pas inconnue de l'artiste. Il y était déjà venu pratiquer le gouren dans son enfance et « les projets autour de la flotte l'intéressent » comme il le dit lui-même.

COMMENT EST NÉ LE PROJET ?

L'aventure débute il y a presque un an lors des rencontres professionnelles du festival des Rias. Au milieu des « Géants & méduses » de Paul Bloas exposés à la Chapelle des Ursulines, Yann Kersalé a rendez-vous avec Cécile Peltier, adjointe au Maire en charge de la culture et du patrimoine. De fil en aiguille, ils descendent le long de l'Isole. Yann Kersalé dit ne pas savoir faire s'il ne vient pas sur place. La visite semble inspirante et l'idée de créer un parcours géo-poétique émerge. L'aventure a déjà commencé !

MAIS QU'EST-CE QU'UN PARCOURS GÉOPOÉTIQUE ?

Avec ce jeu de mots repris au poète Kenneth White, le plasticien veut pousser à la déambulation, il faut inciter les visiteurs à regarder, à s'approprier le parcours.
En guise de pinceau, il utilise la lumière pour tracer ce cheminement. Les passants peuvent alors se déplacer dans l'espace du crépuscule à l'autre. « C'est un parcours cinématique pour lequel les habitants n'ont pas un ordre à suivre et ne reçoivent pas de convocation ».

COMBIEN DE TEMPS CETTE ŒUVRE VA ÊTRE VISIBLE ?

« Quitte à faire une installation, autant qu'elle soit visible au fil des saisons ! L'éclairage se fera selon la luminosité naturelle. Si les nuits sont quotidiennes elles ne se ressemblent pas. En février, les berges deviendront bleues aux environs de 17h et à 23h en juin. L'idée est qu'il y ait un rapport sensoriel à l'espace. Les gens qui rentrent du travail ou ce qui y vont influent sur la lumière, les passants composent en créant des ombres ».

LE PROJET VA T'IL SE DÉVELOPPER ?

« Avec les deux rivières qui se rejoignent, un cheminement est intéressant. Une déambulation sculpturale à l'échelle de la ville peut être réalisée dont le fil conducteur serait bleu. Aujourd'hui le pont salé est éclairé mais l'envie est d'illuminer le chemin jusqu'au Pont Lovignon. »
En attendant ce projet qui devrait voir le jour d'ici 2019, c'est à la Chapelle des Ursulines que vous pourrez apprécier les installations de Yann Kersalé à l'été 2017 et attention, le plasticien éveille déjà notre curiosité. « Je prévois de prendre tout le volume de la Chapelle et même l'extérieur » ! C'est en vrai terrain de jeu artistique qui prend forme en ville. ●

ALERTE INONDATIONS : DES MOYENS HUMAINS ET INFORMATIQUES

Depuis les crues de 2014, la Ville de Quimperlé a pris de nouvelles mesures pour anticiper et réagir au plus vite lors de risques d'inondation. Un système informatique d'alerte qui permet de prévenir par téléphone les personnes abonnées au service Inforisques.
L'abonnement est gratuit, n'attendez plus !
Le numéro vert inforisque (0800 820 829) permet d'obtenir des informations sur les événements en cours. Enfin, en cas d'alerte orange ou rouge le Poste de Commandement Communal (PCC) est activé 24h/24 et 7j/7. Ce service permet de coordonner les actions des secours et de mettre en place les actions nécessaires à la sécurité des habitants.
Trois agents municipaux sont mobilisés pour assurer une astreinte continue.

Cécile Berthelot,
guide conférencière

Une explor ation contemplative de Quimpe rlé

BIENTÔT 10 ANS QUE CÉCILE BERTHELOT CHAUSSE SES BASKETS POUR CRAPAHUTER DANS QUIMPERLÉ. ENTRE NATURE ET CULTURE, LA GUIDE CONFÉRENCIÈRE NE SE LASSE PAS DE CETTE VILLE AUX MULTIPLES FACETTES. ELLE SE NOURRIT DE LECTURES ET D'ÉCHANGES AVEC LES HABITANTS POUR ALIMENTER SES VISITES. MARCHONS AVEC ELLE !

Diplômée d'une maîtrise d'histoire, Cécile Berthelot a commencé sa carrière dans le tourisme par le biais de la visite. Elle reproduit le parcours familial sans le savoir.
« Mon grand-père était le président du syndicat d'initiative et faisait les visites du château fort de ma commune d'origine, mais ce n'est que bien plus tard que je l'ai appris ! » Après avoir exercé à Dol-de-Bretagne et Vitré, elle obtient le titre de guide conférencière décerné par le Ministère de la Culture et suis la formation de l'Institut Régional du Patrimoine de Bretagne. Elle découvre le Finistère Sud lors de différentes missions à l'Office du tourisme Quimperlé Terre Océane dont celle de guide. « Quimperlé concentre tous les styles architecturaux, c'est une opportunité ! » s'enthousiasme Cécile. « Il y a l'abbaye Sainte-Croix du XI[e] siècle, du gothique à Notre-Dame, du classique aux Ursulines, de l'art-déco au Bel-Air, on a de jolis exemples pour traverser les siècles. »

Une balade dans la Ville

Parmi les visites que propose Cécile, les rendez-vous du jeudi explorent les monuments historiques. Le tour de la ville commence sur les bords de l'Ellé au pont Lovignon. « Je fais un peu languir avant d'entrer dans Sainte-Croix, mon bébé ! Symbolique, acoustique, formes, il y a tant de choses à dire sur ce joyau.» Puis, direction rue Dom Morice où l'on plonge dans le temps avec ces trois maisons aux pans de bois. « Quand les visiteurs entrent dans la rue j'entends un « ah » exclamatif ! Elle a un charme fou cette rue. L'année dernière, les créations de Pascal Jaouen exposées à la Maison des Archers permettaient de mettre en avant la gamme chromatique des costumes bretons. » Cette année, c'est une Bretagne en photographie que Cécile pourra faire découvrir à son groupe rue Savary et inciter ces visiteurs à visiter l'exposition « À hauteur d'homme », Michel Thersiquel photographe.
« Mon père est photographe, j'ai été élevée à côté de ce « Double Page de 1980 dédié à Thersiquel » rigole-t-elle en saisissant le n°1 de la revue photographique dédié à Michel Thersiquel et préfacée par Xavier Grall.
« C'est un collector, qui coûtait 35 francs ! »

Des connaissances partagées entre culture et nature

Ensuite direction l'église Notre-Dame, « qui est très riche et fait partie d'une série d'églises reconstruites par le Duché.
La visite va jusqu'au clocher.
De là-haut, on voit bien l'emplacement des 3 rivières, on prend conscience de l'importance de l'Abbatiale, la colline de Terre de Vannes verdoyante. On découvre aussi les jardins privés qui sont d'habitude à l'abri des regards ».
Si Cécile est passionnée d'histoire du patrimoine, elle s'intéresse vivement à la nature. Elle est d'ailleurs animatrice randonnée de 1[er] niveau, diplôme délivré par la Fédération Française de Randonnée Pédestre. « Je n'ai pas étudié les sciences naturelles !
J'ai appris sur le tas avec des acteurs du territoire comme Jean-Yves, de Bretagne Vivante, Gwen, de l'Abbaye de Saint-Maurice ou encore Monsieur Nicolas, de la Fédération du Finistère pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.
Les habitants et touristes m'apprennent également beaucoup car tout le monde a une expérience de la nature ! C'est ce genre de visites qui me plaît.
On échange, on partage et au fur et à mesure j'ai augmenté mon savoir ! » Cécile actualise constamment ses visites, passant de jadis à aujourd'hui. Ainsi on apprend que l'Ellé est sur la liste des rivières sauvages d'Europe ou encore que la Laïta est classée Natura 2000.
Les visites de Cécile sont comme un livre ouvert dont l'histoire continue à s'écrire sous nos yeux.

Comment visiter ou découvrir Quimperlé cet été ?

> Visite flash de Notre-Dame de l'Assomption et montée au clocher. Tous les mercredis matins à 11h. Tarif : 2€
> Visite commentée de la ville, départ pour 4 personnes minimum, les jeudis à 15h. Tarif : 5€
> Visites à thème de QAT

> Visite en kayak avec le CKCQ
> Visite Glenmor et Krebs Savary avec Kemperle rando
> Visite de la SPREV à l'Abbatiale Sainte-Croix et à l'église Notre-Dame. Un parcours d'interprétation permet toute l'année de visiter librement la ville.

Informations pratiques
au jour le jour sur l'agenda de l'Office de tourisme
http://www.quimperle-terreoceane.com/fr/agenda

© Reportage photos : F.Betermin pour Quimperlé Communauté

TBK, c'est aujourd'hui près de 800 000 voyages par an.

Toutes les informations pratiques sur www.t-b-k.fr

Entretien / **Duigou Denez** / Vice-président en charge des déplacements

TBK, le réseau de transport collectif de Quimperlé Communauté

POUR RÉPONDRE À PLUSIEURS ENJEUX D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL, QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ A CHOISI D'EXERCER UNE COMPÉTENCE PLEINE ET ENTIÈRE EN MATIÈRE DE TRANSPORT. CETTE DÉMARCHE S'EST CONCRÉTISÉE PAR LA MISE EN PLACE, LE 1ER SEPTEMBRE 2011, D'UN RÉSEAU DE TRANSPORT COLLECTIF : LE RÉSEAU TBK. LA POLITIQUE AUTOUR DES DÉPLACEMENTS SUR LE TERRITOIRE CONTINUE À SE DÉVELOPPER.

Après 5 ans d'exploitation, quel bilan pouvez-vous faire de la mise en place du réseau TBK ?
Aujourd'hui, TBK, c'est près de 800 000 voyages par an. Le bilan est donc très positif dans la mesure où la fréquentation augmente annuellement.
Par exemple, le réseau urbain, c'est 93 120 voyages de plus entre 2012 et 2015, une hausse constante qui démontre que les habitants de Quimperlé Communauté se sont appropriés ce service, que l'offre répond à leurs besoins aussi bien en heures de pointe qu'en heures creuses. Concernant le réseau intercommunal, la fréquentation a augmenté de 20 % entre 2012 et 2015 avec 81 600 voyages supplémentaires dont notamment la ligne 9, Riec-Guidel qui prend sa vitesse de croisière. C'est avec la même volonté de servir la population quimperloise que dès septembre prochain, nous mettons en place une ligne Quimperlé-Guidel pour se connecter au réseau de transport de Lorient Agglomération.

Quels sont les moyens de circuler sur le territoire ?
Le réseau TBK est structuré en 4 niveaux : le réseau urbain sur Quimperlé, Tréméven et Mellac (4 lignes) ; le réseau intercommunal qui irrigue l'ensemble des 16 communes du territoire ainsi que Guiscriff, Lanvénégen, Le Faouët et Guidel (12 lignes) ; le réseau local pour les établissements scolaires et le Transport A la Demande pour les personnes à Mobilité Réduite qui deviendra à la rentrée prochaine le service Mobibus.
L'offre est complétée d'Horaires à La Demande pour lesquelles il faut appeler la veille pour déclencher le transport. Ce service sera renommé Allobus à partir de septembre prochain.
L'été, le bus des plages permet également de rejoindre le Pouldu à Clohars-Carnoët et Kerfany à Moëlan-sur-Mer. Un rack vélo est également mis à disposition des usagers sur la ligne Quimperlé/Clohars-Carnoet.
Enfin, à partir du 6 juillet, un service de soirée sera mis en place, de 19h à minuit, le TBKNOZ. Il circulera le mercredi, jeudi, vendredi et samedi soir dans Quimperlé et Baye.

> **« Un bilan donc très positif dans la mesure où la fréquentation augmente annuellement »**

Quimperlé communauté BRO KEMPERLE

Quelle plus-value y'a-t 'il pour le territoire ?
Les nouveaux habitants considèrent le réseau de transport comme un élément important pour s'installer sur notre territoire. Développer les transports sur le Pays de Quimperlé et le connecter aux communautés d'agglomérations voisines sont un enjeu majeur.
La pratique de l'intermodalité se développe, et les deux chantiers d'aménagement du Pôle d'Échanges Multimodal des gares de Bannalec et de Quimperlé, qui seront finalisés à la fin de l'année, vont dans ce sens.

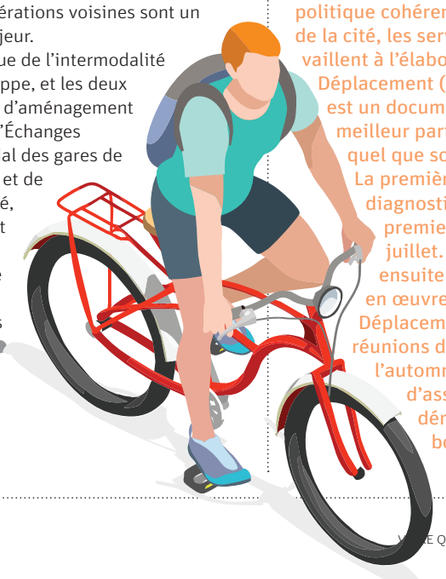

Le PEM en bonne voie

Les travaux de réalisation du Pôle d'Échange Multimodal se poursuivent dans les temps. Le parvis piétonnier devant le bâtiment voyageurs, les deux parking totalisant 160 places de stationnement et l'enrobé du giratoire sont terminés. La rampe ouest permettant aux piétons de circuler en sécurité du quartier ouest à la gare est également achevée. La prochaine étape est la finition des aménagements du boulevard. Afin d'assurer la sécurité des techniciens et leur offrir les meilleures conditions de travail, ces agencements se feront de nuit. Les services de la Ville font tout leur possible pour limiter la gêne occasionnée pour les riverains. La pose des différents mobiliers, l'installation de la signalétique et les plantations seront les touches finales de ce nouvel équipement. Le Pôle d'Échange Multimodal est un projet porté par Quimperlé Communauté et la Ville de Quimperlé.

Ça tourne route de Lorient

Le rond-point St Jalmes route de Lorient est en cours et sera en circulation fin juillet. L'aménagement du giratoire a été l'occasion de continuer la piste cyclable rue de Lorient pour descendre vers le Bourg-Neuf. Les cyclistes vont pouvoir pédaler en côte et en descente en toute sécurité.

À chacun son mode de déplacement !

Qu'on circule à vélo, à pied, en bus ou en voiture, tout le monde a le droit de se déplacer en toute sécurité. Afin d'avoir une politique cohérente dans les aménagements de la cité, les services municipaux travaillent à l'élaboration du Plan Local de Déplacement (PLD) quimperlois. Cet outil est un document opérationnel pour un meilleur partage des cheminements, quel que soit le mode de transport. La première phase du travail est le diagnostic qui sera discuté lors du premier comité de pilotage le 19 juillet. Des fiches actions seront ensuite proposées pour une mise en œuvre du Plan Local de Déplacement au printemps 2017. Les réunions de quartiers prévues à l'automne seront l'occasion d'associer les habitants à cette démarche. Le PLD est en bonne marche !

C'est sûr, c'est du bio !

« Bio & local, c'est l'idéal !»

LE REL@IS BIO A OUVERT SES PORTES EN BAS DE LA RUE SAVARY. PLUS DE 1 000 PRODUITS SONT EN VENTE POUR MANGER BIO DU PETIT-DÉJEUNER À LA TISANE LE SOIR.

Jus de pomme de Rédéné, viandes du Faouët, légumes de Saint-Thurien, 100% des produits sont bio et locaux au maximum. « On doit tout de même faire quelques concessions pour les bananes et les citrons ! » dit chaleureusement Hervé Gouanvic gérant du magasin. Impliqué dans la vie associative locale au sein de l'UCI, Hervé Gouanvic a eu l'envie de réinstaller une épicerie en centre-ville pour « qu'il vive, pour que les habitants viennent flâner, viennent y faire leur course. »

Boucherie-charcuterie, épicerie, fruits et légumes, crèmerie, vins, bières et même cosmétiques, on peut faire toutes ses courses en plein centre-ville. Deux places de parking réservées sont à la disposition des clients, devant le magasin, pour pouvoir charger leurs emplettes. Et pour les plus pressés, il est également possible de commander ses achats sur internet www.lerelaisbio.fr. En quelques clics, on remplit son panier et à partir de 16h30, on peut passer récupérer sa commande ! ●

Le Rel@is BIO
3 place Carnot à Quimperlé. / Du mardi au vendredi : 9h-12h30 et 16h30-19h Samedi : 9h30-12h30 et 16h30-19h
Dimanche : 9h30-12h30

Comme une invitation à trinquer

Sous le nom de « Madame irmat' », Diane Morantin s'est installée rue de Lorient. Comme une invitation à trinquer, elle propose une large gamme de vins rigoureusement choisis pour la plupart en bio ou en biodynamie. Avec 250 références, il y en a pour tous les goûts et tous les budgets. Une cinquantaine de spiritueux et une épicerie fine constituée principalement de produits locaux viennent compléter l'offre culinaire. La jeune femme a déjà de la bouteille. Elle s'est formée à l'école de caviste de Vannes et a fait son apprentissage à Quimperlé. C'est d'ailleurs dans sa ville qu'elle voulait exclusivement s'installer.
Pour sa boutique, Madame irmat' voulait « une ambiance chaleureuse où on peut déguster des produits de qualité ». Un piano est même mis à disposition pour toute personne qui aurait une envie de musique, comme à la maison. ●

Madame irmat', Cave à vins
86 rue de Lorient à Quimperlé / Ouvert du mardi au vendredi : 10h-13h et 14h30-19h / Le samedi : 10h-19h
Le dimanche : 10h30-12h30 (jusqu'à fin septembre)
tel. 02.98.96.17.92 – www.facebook.com/madameirmat

O'Keltia, c'est une celtitude !

Quel est le point commun entre une paëlla et un kig ha farz ? Tous les deux sont des plats celtes. C'est cette culture que Judikael Pinard met en avant dans son bar à tapas O'Keltia. Le nom a d'ailleurs été choisi en hommage à Glenmor qui habitait juste en face. À travers ces tapas, Judikael nous invite à un voyage dans les pays celtes, en Galice et en Asturie pendant l'été et en Écosse en période hivernale. En terrasse, il est aussi possible de déguster des bières bio et bretonnes brassées par An Alarc'h et de découvrir la spécialité de la maison la bière Xistral. La recette inventée en Bretagne est brassée en Galice. Le logo rappelant le triskell breton et les 7 chevaux galiciens évoque les liens entre les deux régions. ●

Bar à tapas O'Keltia
11, rue de la Tour d'Auvergne. Ouverture du mardi au vendredi, de 13 h à 1 h. Samedi et dimanche, de 17h30 à 1h. www.facebook.com/OKeltia-Kemperle

Comme à la maison

En référence à la vie portuaire de Quimperlé et à son nom datant du Moyen Âge, Macha, Mathieu et Benoît ouvrent les portes de « La cale d'Anaurot ». Les trois jeunes Quimperlois, qui tiennent aussi La Villa d'Anaurot place Saint-Michel, ont relevé le défi de reprendre le bar du quai Surcouf. Nouvelle déco avec fauteuils cosy chinés en brocante, tables urbaines faites de panneaux de signalisation et terrasse colorée, on s'y sent comme à la maison. La fresque murale a été réalisée par un collectif d'artistes vannetais et signe l'originalité du lieu. À la carte, 30 cocktails avec ou sans alcool. Tous les midis, une salade, un plat du jour et une bruschetta seront proposés jusqu'à fin septembre.
Le plus : des concerts éclectiques à l'image du personnel seront programmés pendant l'été. ●

La cale d'Anaurot
1 quai Surcouf à Quimperlé. Horaires d'été : ouvert du mardi au samedi de 12h à 1h et le dimanche de 16h à 23h.
www.facebook.com/Cale-dAnaurot

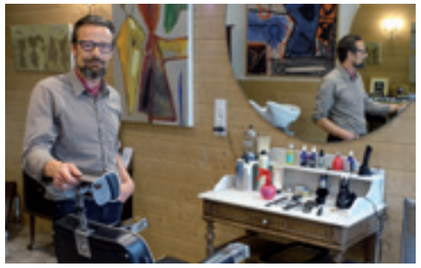

Une barbe bien taillée

Lieu dédié au bien-être de l'homme, le salon d'Éric Berlinson mêle le poil et l'Art. L'univers 50's entoure le fauteuil Belmont, « la Rolls-Royce des fauteuils de barbier » nous explique Éric. Confortablement installés, les clients peuvent se divertir en se faisant tailler la barbe. Les tableaux abstraits de Patrick Lequeux habillent actuellement les murs du salon et seront bientôt remplacés par les photographies de Bob Nicol, en écho à l'exposition « À hauteur d'homme ». À Quimperlé depuis quelques semaines, le coiffeur barbier est installé dans le salon de coiffure créé en 1938 par les grands-parents de sa compagne. Avec ou sans rendez-vous, les hommes ont maintenant un lieu pour prendre soin d'eux. ●

Eric Berlinson, coiffeur barbier
7 rue Brémond d'Ars 29300 Quimperlé. Tel. 02.98.09.21.33
Ouvert le lundi : 14h à 18h. Du jeudi au samedi de 9h30 à 18h30 et le dimanche de 9h30 à 12h30.

Sécurité

Stop ! On ralentit !

EN RÉPONSE À UNE PROBLÉMATIQUE RÉCURRENTE SOULEVÉE LORS DES RÉUNIONS DE QUARTIERS, LA POLICE MUNICIPALE S'EST ÉQUIPÉE D'UN CINÉMOMÈTRE. MAIS QU'EST-CE DONC ?

C'est un radar ! Depuis le mois de mai, les agents municipaux font de la prévention en utilisant régulièrement l'appareil dans les quartiers de la ville. Tous sont concernés avec une attention particulière dans les zones sensibles comme les établissements scolaires. « Les personnes interpellées reconnaissent en général leur infraction et comprennent les risques encourus par ces excès » explique Eric Schmidt, chef de la police municipale.
Mais attention depuis le mois de juin, les entorses à la règle relevées sont sanctionnées.
Combien ça coûte ? Pour un excès de vitesse allant de 0 à 20 km/h, il en coûte 90€ en agglomération (45€ hors) et 1 point de permis. De 20 à 30 km/h, c'est 90€ et 2 points. De 30 à 40 km/h, c'est 90€ et 3 points. Au-delà cela relève du délit et la gendarmerie prend le relai. Pour le stationnement illégal sur un trottoir, le non-respect d'une place handicapée ou un passage piéton, l'amende s'élève à 135€.
Alors on lève le pied et tout le monde sera plus tranquille ! ●

Un nouveau rond-point

Il y aura bientôt un nouveau rond-point à l'angle de la rue René Gasnier De Fresne et de la rue Trélivalaire. La durée des travaux est de 2 mois et a pour objectif à la fois de fluidifier la circulation, de ralentir la vitesse notamment des poids lourds et de sécuriser le cheminement piéton. À cet effet, la création d'un cheminement va permettre aux habitants du quartier et aux randonneurs de rejoindre en toute quiétude l'impasse de Trélivalaire. Début des aménagements à partir de septembre. ●

Rappels
Il est interdit de brûler à l'air libre les végétaux et ordures ménagères, vous êtes invités à passer à la déchetterie.
Quand puis-je bricoler avec des appareils bruyants ? Un arrêté préfectoral nous informe que les travaux ne sont autorisés que les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 19h et les dimanches et jours fériés, que le matin de 10h à 12h.

VIVRE QUIMPERLÉ / JUILLET / AOÛT / SEPTEMBRE 2016

ÇA BOUGE EN VILLE !

Dans ce magazine, comme dans les deux précédents, un volet important est consacré à l'ouverture de nouveaux commerces.

Ceci est nouveau et cela illustre bien notre volonté de contribuer à la redynamisation du commerce de proximité, en le faisant mieux connaitre des Quimperlois.

Une volonté exprimée tout de suite après notre élection par l'étude commandée au CEFAC, le Centre d'Études et de formation des Assistants Techniques du Commerce des Services et du Tourisme, en lien avec la Chambre de Commerce, pour connaître les atouts et les fragilités du commerce en centre-ville.

QUIMPERLÉ EN MARCHE. MAJORITÉ MUNICIPALE.

Nous apportons ainsi un soutien renforcé et entretenons un dialogue constant avec l'Union des Commerçants pour permettre à cette association d'animer tout au long de l'année notre Ville.

Nous y travaillons avec notre intercommunalité, comme le démontrent l'arrivée du manager des centres-villes et centres-bourgs, et la création de fonds de concours aux communes pour l'acquisition de bâtiments destinés à l'accueil de commerces.

Ces décisions, nous les avons initiées et bien entendu soutenues, avec nos collègues élus de Quimperlé Communauté.

Ainsi, répondant à une préconisation de cette enquête CEFAC qui est de gérer et d'animer les locaux vacants, la Ville vient d'acquérir avec le soutien de Quimperlé Communauté deux immeubles vacants à vocation commerciale place Hervo.

Nous agissons aussi en aménageant les espaces urbains. C'est le cas du futur rond-point au carrefour des rues Thiers, du Couëdic et de Pont-Aven : la démolition de deux immeubles aux angles de la rue de Pont-Aven devrait ainsi ouvrir l'espace et inciter les automobilistes à se diriger naturellement vers les commerces de la rue Génot et de la place St Michel. Les aménagements des berges de l'Isole permettent également de se rendre à pied en toute sécurité du parking Sainte-Croix Isole vers la Place Hervo, et les rues de la Paix et Brémond d'Ars.

Cependant, la vitesse excessive, les stationnements anarchiques voire dangereux, les voitures ventouses qui ne respectent pas les zones bleues, nuisent au commerce.

Une campagne d'information et de sensibilisation est ainsi lancée à la rentrée pour une prise de conscience de toutes et tous. En voiture, en vélo, à pied, nos rues et nos trottoirs doivent être partagés en toute sécurité.

Pour avoir tout simplement du plaisir à se promener en ville et franchir la porte de nos commerçants.

Juillet 2016

Notre collègue Stéphane Guillevin a dû, pour des raisons professionnelles, quitter son mandat de conseiller municipal. Nous voulons le saluer et le remercier pour son implication dans la vie de notre commune et au sein de l'intercommunalité. Stéphane était devenu adjoint d'Alain Pennec en remplacement de Marcel Tusseau et son travail de redressement des comptes de la ville a été unanimement reconnu. Merci à Stéphane pour le partage de son expertise sur les questions financières mais aussi sa curiosité et son ouverture d'esprit. Nous lui souhaitons bonne route dans ses nouvelles fonctions professionnelles.

ÉQUIPE DE RASSEMBLEMENT « ENSEMBLE OSONS QUIMPERLÉ »

Notre groupe poursuit son action pour l'avenir de la ville. Un sujet a préoccupé les habitant.es, ces derniers temps : les verbalisations de stationnement. Depuis quelques mois, la municipalité verbalise, en centre-ville, avec certain zèle le défaut de disque sur les zones bleues. S'il est légitime que la municipalité applique le code de la route, il serait également pertinent qu'elle le fasse avec discernement, intégrité et bon sens.
Il est, effectivement, anormal que des voitures ventouses phagocytent l'espace public, mais compte tenu des difficultés que rencontre notre centre-ville, nous trouverions utile qu'un peu de souplesse et de pédagogie guident les agents. Ne décourageons pas les citoyens de venir dans nos commerces de centre-ville !

Cette politique zéro tolérance contraste avec le laxisme incroyable dans d'autres quartiers où la municipalité a décidé, dans le cadre des réunions de quartiers, d'agir par une campagne d'information.

Pourquoi deux attitudes différentes : Tolérance zéro pour une voiture garée sur un parking de centre-ville avec défaut de disque bleu et pédagogie pour les voitures garées en complet mépris du code de la route sur les trottoirs dans les quartiers résidentiels?

La cohérence voudrait une égalité de traitement par la mise en place d'une véritable campagne de sensibilisation en centre-ville ET dans les quartiers résidentiels. La pédagogie doit s'accompagner par la réalisation de mesures concrètes pour faciliter l'accès à toutes et tous de l'espace public. Des aménagements à moindres coûts sont souvent possibles. En effet, dans de nombreuses rues, le marquage au sol d'une zone de stationnement sur la chaussée suffirait et permettrait de libérer les trottoirs.

Un vrai travail de fond doit être mené pour que toutes et tous les Quimperlois.es puissent vivre leur ville, à pied, en fauteuils roulant, en poussettes, à vélo, ou en voiture.

Bon été dans nos commerces, sur nos sentiers, nos plages et dans notre si beau pays de Quimperlé.

Ensemble, Osons Quimperlé.

Patrimoine

Quimperlé compte 9 maisons à pans de bois dont 3 rue Dom Morice. Construite autour de l'abbaye Sainte-Croix, la Maison des Archers est probablement l'une des plus vieilles habitations de la cité préservée aujourd'hui.

IL ÉTAIT UNE FOIS LA MAISON DES ARCHERS

La rue Dom Morice plonge le visiteur dans le Moyen Âge. Il faut alors être attentif pour repérer les détails qui permettent de se situer dans l'histoire. Le soubassement en pierre de la Maison des Archers est une caractéristique des habitations construites à partir du milieu du XV[e] siècle. En effet, les maisons à pans de bois construites avant 1453 ont disparu en raison de leur vétusté ou dans les incendies très fréquents dus à la nature même des matériaux de construction.
La Maison des Archers est une bâtisse en encorbellement, typique de l'architecture médiévale à pans de bois. Les étages sont disposés en saillie les uns par rapport aux autres, au-dessus du plafond du rez-de-chaussée. L'encorbellement est plus qu'un style architectural, il permet d'augmenter la taille des habitations pour pouvoir loger les familles. L'époque connaît en effet un fort essor démographique. L'emprise des maisons au sol étant complète, l'idée est de faire pousser les maisons à la verticale.

Une maison remarquable

Classée Monument Historique en 1972, cette demeure de notables compte parmi les témoins majeurs et remarquables de l´habitat urbain en Finistère.
Elle s'élève sur quatre niveaux, plus la cave. Elle possède un rez-de-chaussée en pierres de taille, une façade de bois avec épis dits en brins de fougère, des fenêtres à menues croisées et cheminées typiques du milieu de ce siècle. Impossible de trouver un clou ou le moindre morceau de fer dans la charpente assemblée uniquement par tenons et mortaises. Achetée et restaurée en 1971 par le président du Syndicat d'Initiative de l'époque, elle fut donnée à la Ville en 1985. La Maison des Archers a fait l'objet de diverses campagnes de restauration.

Le mystère de son nom

Le nom de la bâtisse laisse place à l'imagination. Si le corps militaire des archers, chargé de la défense de la ville et équipé d'arcs et de flèches, a bien existé à Quimperlé, ces milices municipales ont été dissoutes par Louis XI en 1480.
La Maison des Archers construite au XVI[e] siècle ne pouvait donc pas accueillir ces hommes.
La dénomination de Maison des Archers ferait alors référence à l'existence d'une chapelle dédiée à Saint-Sébastien, située à l'angle de la rue Brémond d'Ars et de la rue Dom Morice.
La statuaire représentant Saint-Sébastien criblé de flèches serait donc à l'origine de cette appellation et non la présence des gardes !
La Maison des Archers sera par la suite occupée par trois générations de notaires, les Gourhael puis devient une école privée dirigée par Marie Pradeau au début du XX[e]. Une crêperie s'y installa ensuite avant de laisser place à un lieu d'exposition appartenant à la Ville de Quimperlé.
À travers les âges, la Maison des Archers reste un lieu de patrimoine bien vivant.

Louis Noël (1824-1904), Vieilles Maisons rue Saint-Sébastien, 1899, Quimperlé, collection municipale.

L'EXPO EN COURS

Jusqu'au 9 octobre, venez découvrir les photographies en couleur de Michel Thersiquel à la Maison des Archers. Exposition « À hauteur d'homme » Tous les jours sauf le mardi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

VISITES

Visite de Notre-Dame de l'assomption
Du 1er juil. 2016 au 31 août 2016 à 15h, renseignements à l'office de tourisme au 02 98 96 04 32

Visite guidée de Quimperlé
Découverte du riche patrimoine architectural civil et religieux de la ville de Quimperlé, l'abbatiale Sainte-Croix, la Maison des Archers, l'église Notre-Dame.
Du 1er juil. 2016 au 31 août 2016 à 15h, renseignements à l'office de tourisme au 02 98 96 04 32

Visite de l'abbatiale Sainte-Croix
Visite de l'abbatiale Sainte-Croix proposée par les guides de la SPREV (Sauvegarde du Patrimoine Religieux en Vie).
Du 4 juil. au 26 août (sauf le samedi) à 10h, 13h, 15h et 18h30

Visite Flash de Notre-Dame
Visite de l'édifice et montée au clocher pour une vue panoramique sur la vallée de la Laïta et sur la richesse patrimoniale de la ville.
Chaque mercredi à 11h rendez-vous devant le porche sud de l'église, place Saint-Michel (durée : 30 minutes)

Visites commentées de l'exposition « À hauteur d'homme »
Tous les vendredis à 11h du 8 juillet au 19 août à la Chapelle des Ursulines (durée 1h)

Visites Flash de l'exposition « À hauteur d'homme »
En 20 mn, quelques clés pour mieux appréhender l'œuvre du photographe. Tous les dimanches jusqu'au 9 octobre.

JUILLET

Rocksteady Sporting Club le 3 août

LUNDI 4
Quimperlé et ses rivières à salmonidés
Balade organisée par Quimperlé Animation Tourisme et l'AAPPMA.
Rendez-vous à 14h30 - place de Gaulle

JEUDI 7
Cinéma dans la prairie
Comme un avion
Prairie Saint-Nicolas à la tombée de la nuit

MARDI 12
L'histoire portuaire de Quimperlé et de la Laïta
Balade organisée par Quimperlé Animation Tourisme
Rendez-vous à 14h30 place Charles de Gaulle

VENDREDI 15
Foire aux livres et aux cartes postales
Foire aux livres, aux cartes postales, aux vynils et aux jeux vidéo Au Coat-Kaër. Entrée gratuite pour les visiteurs

MARDI 19
Les belles demeures de Quimperlé-
Balade organisée par Quimperlé Animation Tourisme
Rendez-vous à 14h30 - place Saint-Michel devant la Poste.

MERCREDI 20
Les mercredis musicaux
Soirée Musiques actuelles avec M.A.P.L. Krismenn & Alem + Feiz Noz Moc'h

JEUDI 21
Cinéma dans la prairie
Shaun le mouton
Prairie Saint-Nicolas à la tombée de la nuit

MARDI 26
Initiation Danse Bretonne -
Initiation organisée par Quimperlé animation Tourisme avec le cercle Giz'Kalonig et leurs musiciens
Rendez-vous à 14h30 place Charles de Gaulle.

MERCREDI 27
Les mercredis musicaux
Bagad bro Kemperle + Cercle Giz'kalon + Landat-Moisson Quintet

JEUDI 28
Cinéma dans la prairie
La Famille Bélier
Prairie Saint-Nicolas à la tombée de la nuit

SAMEDI 30
Pardon de Saint-David
A partir de 17h30 départ de la fontaine du Roalis

Krismenn & Alem le 20 juillet.

Fête de l'eau

Organisée par l'association des fêtes de l'eau
Le programme : déchargement des radeaux,, présentation de toutes les équipes, mise en place des différentes animations en basse ville.
Concours du plus beau radeau, course de radeaux, course des garçons de café, animations pour les enfants et restauration, marché artisanal, expositions artistiques, grande soirée moules frites et chants marins ●

Atzembla le 3 août

AOÛT

MERCREDI 3
Les mercredis musicaux
Soirée avec l'association Harz Rocksteady sporting club + atzembla

JEUDI 4
Cinéma dans la prairie
Vice-versa
Prairie Saint-Nicolas à la tombée de la nuit

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7
Fête de l'eau
(Voir encadré)

DIMANCHE 7
Marché artisanal,
tournois et jeux nautiques, animations et restauration, rand'eau découverte notre cité et ses Rivieres (accessibles à tous).

MERCREDI 10
Les mercredis musicaux
Soirée avec l'Association de Malfaiteurs Harisson swing + gypsy sound system orchestra

JEUDI 11
Cinéma dans la prairie
Interstellar
Prairie Saint-Nicolas à la tombée de la nuit

VENDREDI 12
Vide-Greniers place Saint Michel
Organisé par Quimperlé Animation Tourisme

MARDI 16
Goûter conté
Goûter et contes dédiés aux enfants avec la conteuse Lania.
Rendez-vous à 16h à la prairie Saint-Nicolas.
(Tarif : 1€)

JEUDI 18
Cinéma dans la prairie
Alice au pays des merveilles
Au Manoir de Kernault à la tombée de la nuit

LUNDI 22 À 21H
Terre Salée
Création musicale 2016 du bagad quimperlois Men Ha Tan jouée en direct pendant la projection sur grand écran d'un montage de photos de Thersiquel.
Cinéma La Bobine.
Tarif unique : 4 €

MARDI 23
Initiation à la Danse Bretonne
Organisée par Quimperlé animation Tourisme avec le cercle Giz'Kalonig et leurs musiciens
Rendez-vous à 14h30 sur le parvis de l'église Notre-Dame, place Saint-Michel.

DU MERCREDI 24 AU DIMANCHE 28
Les Rias
(Voir encadré)

MARDI 30
Quimperlé vue par les peintres
Balade organisée par Quimperlé Animation Tourisme
Rendez-vous à 14h30 place Saint-Michel devant la Poste.

LES RIAS

Les Rias, c'est le rendez-vous de théâtre de rue en Bretagne qui fait la part belle aux créations en irriguant 10 des 16 communes du Pays de Quimperlé.
Un festival contemporain atypique et original qui se joue du territoire, de ses espaces ruraux, urbains et littoraux. Formes monumentales, spectacles intimistes, moments poétiques, questionnements contemporains, le pays de Quimperlé prolonge la saison estivale et devient le théâtre de la création artistique en espace public. ●
En savoir plus sur www.lesrias.com

SEPTEMBRE

1ER, 2 ET 3
Quimperlé et son pays – Pratiques culturelles en Bretagne
Congrès organisé par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne à La Bobine

JEUDI 1ER
Femmes victimes, femmes coupables ?
Conférence d'Eva Guillorel et Marthe Vassallo à 18 H au cinéma la Bobine - entrée libre

VENDREDI 9
Visite nocturne
de l'exposition « À hauteur d'homme » à 20h à la Maison des archers

DIMANCHE 11
11e descente de la Laïta en canoë-kayak

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18
Journées Européennes du Patrimoine

SAMEDI 17 À 18H
Conférence
« Dix siècles d'évolution de l'architecture hospitalière : du lieu d'accueil des malades pauvres, des pèlerins et des voyageurs à l'établissement de soin médicalisé ouvert à toutes les classes de la société».
Conférence du Docteur Pierre-Louis Laget organisée par les Amis de l'hôpital Frémeur

SAMEDI 17
Marché paysan à l'EHPAD Bois-Joly.
Repas crêpes dès 12h et vente de produits jusqu'à 18h.

DIMANCHE 25
Fête du Gorréquer
Kermesse de quartier avec animation musicale, ateliers, jeux, tir à la corde, troc et puces, loto, restauration sur place, buvette des amis... Place Guthiern, quartier du Gorrequer

VIVRE QUIMPERLÉ / JUILLET / AOÛT / SEPTEMBRE 2016

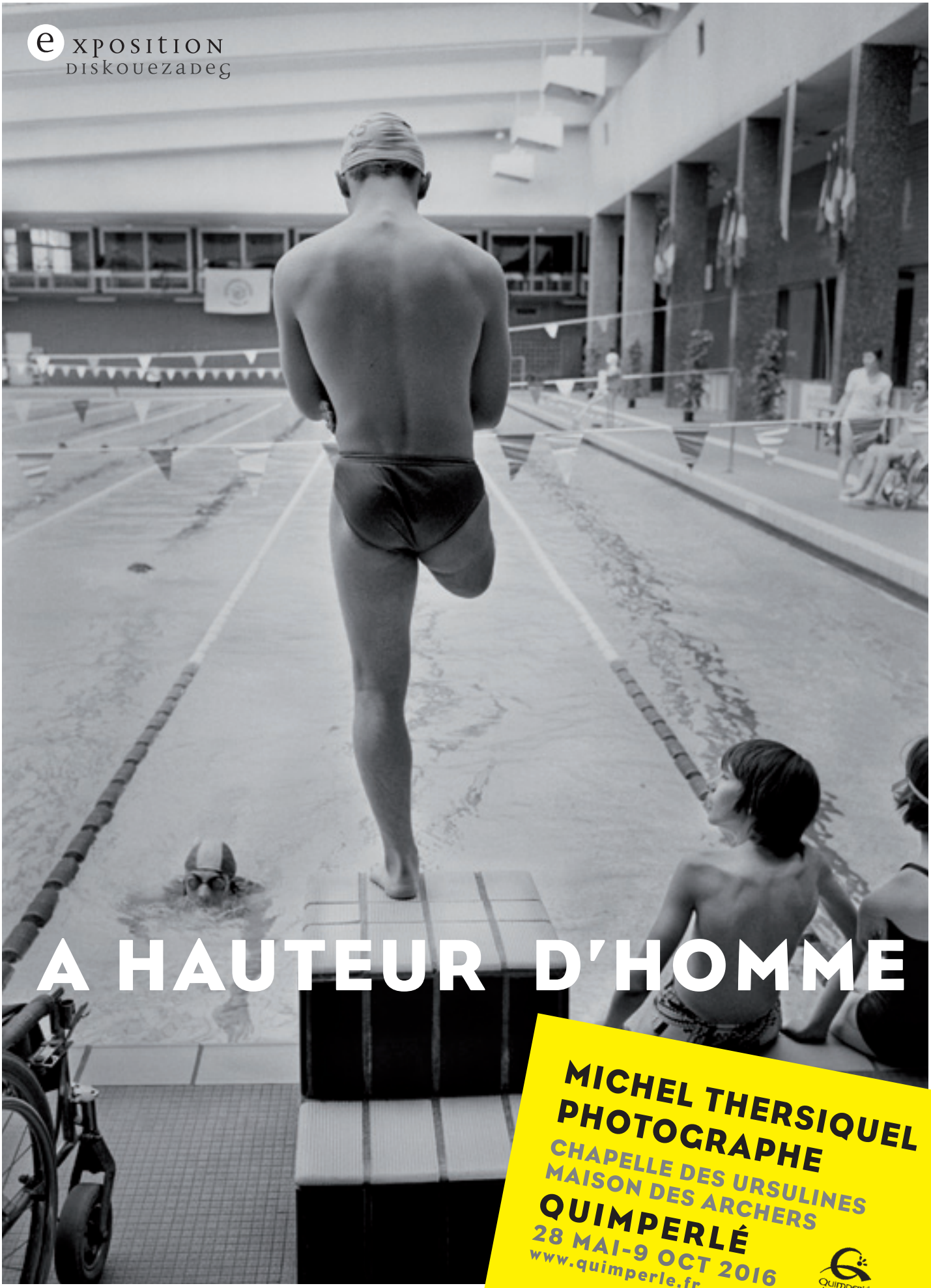
exposition
diskouezadeg
A HAUTEUR D'HOMME
MICHEL THERSIQUEL
PHOTOGRAPHE
CHAPELLE DES URSULINES
MAISON DES ARCHERS
QUIMPERLÉ
28 MAI-9 OCT 2016
www.quimperle.fr
Quimperlé Kemperle

ALTO 16